

## Compte rendu du Conseil d'administration samedi 3 juin 2023

Étaient présents : Benoist APPARU, Patrice BARRIER, Pascale CHEVALLOT, Brigitte CHOCARDELLE, Régis COUTANT, Alain DEPAQUIS, Gilles DULION, Caroline FRÉMY, Sacha HEWAK, Jacques JESSON, Thérèse LEBRUN, Guy LECOMTE, Nicolas LEROUGE, Franck LEROY, Pascal PERROT, René SCHULLER, Pascal TRAMONTANA, Julien VALENTIN,

Étaient excusés : Valérie CHAUMET, Yves DÉTRAIGNE, Françoise FÉRAT, Jean-Pierre FORTUNÉ, Cyril LAURENT, Dominique LÉVÊQUE, Catherine MALAISÉ, Christine MAZY, François MOURRA, Arnaud ROBINET, René-Paul SAVARY, Catherine VAUTRIN, Nicole VIDAL

Étaient absents : Patrick BEDEK, Denis BOUDVILLE, Jean-Pierre BOUQUET, Bertrand COUROT, Anne DESVÉRONNIÈRES, Thierry MOUTON, Evelyne QUENTIN, Joël THOUVENIN,

Franck LEROY, Président, ouvre la séance à 9h, accueille les membres présents et donne lecture de la liste des personnes excusées.

### Ordre du jour

#### **Volontariat sapeurs-pompiers**

Pour ouvrir ce conseil d'administration, Franck Leroy accueille Pascal DESAUTELS, Président du SDIS de la Marne pour la présentation de la convention proposée par le SDIS aux collectivités marnaises. L'association s'engage à relayer ce dispositif auprès des collectivités du département à travers une convention partenariale signée ce jour.

Objet : encourager le volontariat des agents de collectivités.

Suite à l'accord du CA du 1<sup>er</sup> avril 2023, une convention est signée avec le SDIS de la Marne afin de relayer les possibilités accordées aux agents des collectivités pour participer au volontariat sapeur-pompier. Les modalités juridiques sur le cadre d'emploi des agents font l'objet d'une convention cadre distincte entre le CDG51 et le SDIS.

Après la signature de cette convention, les échanges se poursuivent avec les membres du CA sur les sujets d'actualité : rappel des modalités de destruction et de traitement des nids d'insectes, les assurances des intervenants et la préparation de la saison estivale (feux de végétaux et de récolte). Des coordonnées et documents doivent être transmis par le SDIS pour être mis à disposition des élus.

#### **Compte rendu du précédent conseil d'administration**

Le compte rendu de la précédente réunion du conseil d'administration, diffusé en son temps, ne donne lieu à aucune observation.

*Compte rendu adopté à l'unanimité*

#### **Représentation de l'association au sein de commissions extérieures**

Pas de désignation à effectuer pour cette séance.

Il est rappelé que si des élus ayant participé à des réunions souhaitent partager quelques sujets, il est possible de nous le signaler afin de le porter à l'ordre du jour.

Pour information : une réunion se tiendra le mardi 6 juin à 14h30 en sous-préfecture d'Épernay, concernant la préparation des vendanges 2023. Des élus s'étant manifestés pour y représenter l'association, l'invitation leur sera transmise à la suite de cette réunion.

## Sécurité des élus

À la suite des événements touchant le Maire de Saint Brévin les Pins, l'Association des Maires a été sollicitée par les instances de l'État et de la justice afin de faire le point sur la situation départementale.

Peu de faits nous sont signalés même si nous avons pu avoir connaissance de situations délicates. Pour le ressort châlonnais, quelques dossiers sont en cours pour des faits de 2022, en 2023 pas de fait recensé. Pour Reims, 3 faits en 2023 donnant lieu à un classement et deux décisions conduisant à des mesures alternatives. Faits de petite ou moyenne gravité.

A l'occasion de cette séance de CA, il est rappelé le rôle de l'association, l'accompagnement juridique et l'écoute. Les contacts des juridictions sont disponibles en ligne. Il est proposé qu'une rubrique dédiée soit créée dans l'application afin de retrouver facilement ces contacts. De nombreux échanges font suite sur le vécu et les ressentis du territoire.

## Carrefour des collectivités territoriales

Le programme de la 14<sup>ème</sup> édition du carrefour est présenté aux membres du CA. Le thème retenu cette année est celui du sport : « En route vers Paris 2024 ». Notre événement se déroulera les 1<sup>er</sup> et 2 septembre en ouverture de la Foire-exposition comme traditionnellement.

Cette année, 72 exposants sont attendus, avec environ une quinzaine de nouveaux et nos 6 parrains (CMMA assurances, JVS, Groupe La Poste, ENEDIS, EDF collectivités, UGAP)

Des animations seront dédiées au sport, ainsi qu'un jeu-concours avec lots « sportifs » à gagner.

Des ateliers : ANDES association nationale des élus du sport, ENEDIS, La Poste, CMMA, FRTP, gendarmerie-police sur le maire et la sécurité dans sa commune.

Des réunions sont également prévues : réseau des instructeurs d'urbanisme, Géofoncier, SNDG...

A la demande des parrains, un rendez-vous des membres du CA est programmé le samedi matin pour un temps privilégié autour d'un petit déjeuner. Il est important de noter ce rendez-vous.

Cette année, le cocktail des parrains est déplacé le samedi midi dans l'enceinte du Carrefour.

Le cocktail déjeunatoire par Véolia aura lieu le vendredi midi en salle Palme d'Or.

Les membres du CA rappellent que l'inauguration du Carrefour l'an dernier en présence du ministre avait été un plus très appréciable qu'ils souhaitent voir se renouveler cette année. Franck LEROY indique que tout sera fait en ce sens dans la mesure du possible selon les impératifs ministériels.

Les élus sont invités à diffuser autour d'eux l'information sur le Carrefour et à inciter le plus grand nombre d'élus à y participer.

## Actualité juridique

### Diffusion de la liste de référents déontologues

La liste des référents déontologues de l'association est disponible. Elle sera complétée au fur et à mesure des candidatures de personnes souhaitant exercer cette mission. L'AMF va également diffuser prochainement une liste. Il persiste beaucoup d'incertitudes sur le mode de rémunération et les liens contractuels avec la collectivité. Malgré les nombreuses relances, nous sommes toujours dans l'attente de la note de la DGCL.

### Zones d'accélération des ENR

Différentes informations de la préfecture et de la DDT ont été adressées aux élus ces derniers jours. Emmanuelle GUENOT est désignée sous-préfète référente sur ce sujet. Le calendrier pour les 6 prochains mois est précisé, avec des réunions d'arrondissement en programmation pour la fin du mois, afin de présenter en détail aux élus les échéances et les délibérations à prendre avant la fin de l'année.

Une préoccupation majeure ressort régulièrement : la capacité des réseaux à recevoir de nouvelles productions d'énergie. La liste des zones d'accélération sera consolidée à l'échelle du département, après avis du comité régional de l'énergie. Aucune zone ne pourra être identifiée sans un accord de la commune d'implantation. Dans ces zones, les délais des procédures seront plus précisément encadrés et les projets pourront bénéficier d'avantages dans les procédures d'appels d'offres afin de faciliter leur déploiement (points, bonus, modulation tarifaire, etc.) et d'y attirer les implantations, sur les emplacements que les collectivités auront jugé les plus opportuns dans leur projet de territoire. Pour les porteurs de projet, cela donne également un signal clair : si vous venez dans cette zone, vous venez sur un emplacement qui a été coconstruit avec les acteurs locaux.

A noter que le courrier de notification doit parvenir dans les prochains jours aux élus. L'association participera à ces réunions et pourra relayer auprès des élus les éléments juridiques.

### **Déploiement de nouveaux dispositifs de recueil pour CNI et passeport**

Devant les tensions dans les délais au niveau national concernant les prises de rendez-vous pour la réalisation de CNI et passeports, il a été décidé de doter les départements de nouveaux dispositifs de recueil. Pour la Marne, nous disposons de 25 DR auxquels s'ajouteront bientôt de nouveaux recueils à : Reims (1DR supplémentaire), Warmeriville, Witry lès Reims, Sillery, Mareuil le Port, Courtisols, Fagnières, Sommesous, Mourmelon le Grand. Tous ne seront pas effectifs au même moment. Il sera important de relayer à la population cette information afin de fluidifier les demandes.

Rappel de la convention de l'association avec JVS pour l'outil de prise de rendez-vous en ligne et GRC + déploiement de l'application mobile Panneau-Pocket facilitée dans la Marne pour les communes disposant de Maison France Services.

### **Modification de la dotation élu local**

Le décret n° 2023-352 du 9 mai 2023 d'application de l'article 110 de la loi de finances pour 2023 modifiée, à compter de 2023, la dotation particulière relative aux conditions d'exercice des mandats locaux, qui est maintenant composée de 2 parts et de 2 compensations.

## **Informations et questions diverses**

### **Évolution de la Lettre du Maire**

Suite aux éléments présentés concernant le format de notre revue et les évolutions indispensables à opérer, nous avons dû poursuivre la refonte vers un format totalement relié et tout en couleur afin de correspondre davantage aux prérequis des publications de presse. Avec ces modifications, le renouvellement de notre numéro de CPPAP devrait être autorisé. Le dossier sera redéposé courant novembre prochain. Le prototype du prochain numéro de juin 2023 est présenté aux membres du CA.

### **Rencontres territoriales**

Des rencontres territoriales seront proposées début 2024 afin de permettre des échanges avec les procureurs de la République.

### **Formations**

Au programme des prochaines formations, les élus sont invités à s'inscrire à la session du 28 juin à Châlons qui propose une fresque pour le climat, suivie d'une visite de cour d'école ayant bénéficié d'un aménagement de désimperméabilisation des sols. La fresque pour le climat est une démarche participative permettant de prendre conscience des enjeux climatiques et de

## **Questions diverses**

L'ordre du jour étant épuisé, aucune autre question n'étant soulevée, la séance est levée.

Le Président  
Franck LEROY

Prochains rendez-vous du conseil d'administration :

- samedi 2 septembre à l'occasion du Carrefour des collectivités territoriales
- mercredi 8 novembre, de 18h à 20h